

Protection Pneus et Jantes Platinum - Formulaire de demande de règlement

Autorisation n° _____

Date _____

tireclaim@firstcanadian.ca

Informations sur le propriétaire

Nom du détenteur du certificat	Téléphone (maison)	Téléphone (travail)	
Adresse	Ville	Province	Code postal

Informations sur le véhicule

Année	Marque	Modèle	Numéro d'identification du véhicule
Numéro de certificat	Date d'achat	Kilométrage à l'achat	KM à la demande de règlement

Atelier de réparation

Nom du concessionnaire	Contact	Téléphone	Télécopieur
Adresse	Ville	Province	Code postal

Information sur la demande de règlement

Droit-Avant Gauche-Avant Droit-Arrière Gauche-Arrière

<input type="checkbox"/> Remplacement de pneu Original Marque _____ Modèle _____ Grandeur _____ Bande roulement _____ / 32 Indice de vitesse _____ Roulage à plat <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Soumission : Pneu (coût concessionnaire) _____ \$ Majoration du coût (pneu) _____ \$ Monter + Équilibrer _____ \$ Taxe pneus _____ \$ TPS + TVH _____ \$ Total _____ \$	<input type="checkbox"/> Réparation de jante Original Marque _____ Modèle _____ Grandeur _____ Soumission : Coût de la réparation _____ \$ Sous-traitant _____ \$ Majoration du coût (sous-traitant) _____ \$ Installer + Équilibrer _____ \$ TPS + TVH _____ \$ Total _____ \$	<input type="checkbox"/> Remplacement de jante Original Marque _____ Modèle _____ Grandeur _____ Soumission : Pièce n° _____ Jante (coût concessionnaire) _____ \$ Majoration du coût (jante) _____ \$ Monter + Équilibrer _____ \$ TPS + TVH _____ \$ Total _____ \$
---	--	--

Acheminez le **formulaire dûment complété**, le **bon de travail signé** ainsi que des **photos** du pneu +/- jante endommagé par courriel à tireclaim@firstcanadian.ca ou télécopieur au 780 417-0935 afin d'obtenir une approbation pour tout remplacement

Tous les remplacements de pneus et de jantes nécessitent la facture d'achat de pneus originale du concessionnaire ou de l'atelier de réparation.

Majoration du coût maximale de 30% pour les remplacements (ne pas excéder le PDSF)

Jusqu'à concurrence de 40 \$ (taxes comprises) pour le **taux de main-d'œuvre** relatif aux réparations et remplacements de pneus et jantes

Les réparations de pneus endommagés doivent être de type "patch & plug" (pas de réparations de type "plug" seulement) et sont limitées à **40 \$** par événement, incluant les taxes.

Acheminez la facture de réparation du pneu par courriel ou par télécopieur afin d'obtenir un remboursement

Détails de l'incident (doit être complété par le **propriétaire** du véhicule)

Signature du propriétaire Représentant du dépt. de service Représentant autorisé First Canadian

Date Date Date

